



Conseil de sécurité

Soixante et unième année

5471^e séance

Mercredi 21 juin 2006, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M ^{me} Løj	(Danemark)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. García Moritán
	Chine	M. Li Junhua
	Congo	M. Ikouebe
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Wolcott-Sanders
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Cruau
	Ghana	M. Christian
	Grèce	M ^{me} Papadopoulou
	Japon	M. Haneda
	Pérou	M. Pereyra Plasencia
	Qatar	M. Al-Bader
	République-Unie de Tanzanie	M. Salaita
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	M. Williams
	Slovaquie	M. Mlynár

Ordre du jour

Admission de nouveaux Membres

Note du Secrétaire général (S/2006/409)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

06-39813 (F)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Admission de nouveaux Membres

Note du Secrétaire général (S/2006/409)

La Présidente (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Dans une lettre datée du 5 juin 2006 adressée au Secrétaire général, le Président de la République du Monténégro a présenté la demande d'admission de son pays à l'Organisation des Nations Unies. Cette lettre a été distribuée dans le document S/2006/409.

Conformément aux dispositions de l'article 59 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, à moins que le Conseil n'en décide autrement, le Président du Conseil renvoie la demande d'admission à l'examen du Comité d'admission de nouveaux Membres. En conséquence, si je n'entends pas de proposition contraire, je vais renvoyer la demande d'admission de la République du Monténégro au Comité d'admission de nouveaux Membres pour qu'il l'examine et fasse rapport à ce sujet.

Si je n'entends pas d'objections, il en est ainsi décidé.

Je propose que le Comité d'admission de nouveaux Membres se réunisse aujourd'hui, 21 juin, à 15 heures dans la salle de conférence 7, en vue d'examiner la demande d'admission de la République du Monténégro à l'Organisation des Nations Unies.

La séance est levée à 10 h 10.